

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agent de propreté assure la propreté et l'hygiène de locaux à usage professionnel, d'habitats collectifs ou d'habitats privés. Pour réaliser sa prestation de service, il utilise les produits, le matériel, les machines (mono brosse, autolaveuse...) et les équipements de protection individuelle (EPI) mis à sa disposition. Sa prestation est définie par la fiche de poste qui précise les tâches à réaliser, leur fréquence et les consignes particulières. Il travaille en respectant les consignes et les techniques professionnelles et réalise les actions de nettoyage selon la typologie des locaux.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est préférable de savoir lire, écrire, compter.

OBJECTIF

- Réaliser une prestation de nettoyage manuel
- Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisée

PROGRAMME

Module 1 - Réaliser une prestation de nettoyage manuel

Prévention des risques liée au nettoyage manuel • Choix des produits adaptés et leur utilisation
• Lavage des surfaces vitrées • Dépoussiérage des surfaces et des sols • Nettoyage, désinfection et détartrage des sanitaires • Application de protocoles de bio-nettoyage.

Module 2 - Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisée

Prévention des risques • Identification des caractéristiques du matériel, manipulation et entretien d'une autolaveuse et d'une mono brosse • Réalisation de lavages mécanisés, méthode spray, lustrage et spray moquette • Remise en état mécanisé • Récurage • Décapage • Shampoing moquette
• Injection-extraction.

Modules transverses : Anglais - Bureautique - Techniques de Recherche d'emploi.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de méthodes - Formation basée sur la pratique professionnelle. En centre sur les plateaux techniques équipés en matériels et outils professionnels. En entreprise avec des périodes de stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en cours de formation.

Évaluation en périodes en entreprise (selon les modalités de la formation).

SANCTION

Titre professionnel Agent.e de propreté de niveau 3 (CAP/BEP). Possibilité d'obtention de qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) en suivant un ou plusieurs modules.

DÉBOUCHÉS

L'agent.e de propreté est amené.e à travailler dans des sociétés de nettoyage, dans des services internes d'entreprises ou des services publics ou chez des particuliers.

Emplois accessibles :

Assistant.e de vie aux familles • Agent.e de propreté • Agent.e qualifié.e en propreté hospitalière
• Agent.e qualifié.e en ultra propreté.

PASSERELLES

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences.

ÉQUIVALENCE

Aucune.

SUITES DE PARCOURS

Dans le cadre d'une évolution vers une polyvalence : Bac pro hygiène propreté stérilisation (HPS).

TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours par un référent-handicap. Nous contacter au 0696 03 92 85.

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mq ou contacter le 0596 69 24 24.